



Communiqué de presse

Lundi 6 novembre 2023

Délégation de la Ville de Paris conduite par la Maire de Paris en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française

La Maire de Paris s'est rendue en Nouvelle Calédonie et en Polynésie française du 16 au 21 octobre 2023 accompagnée de Pierre Rabadan, adjoint en charge des Jeux olympiques et paralympiques, aux Sports et à la Seine et de Jacques Martial, adjoint en charge des Outre-mer.

Depuis quelques jours, ce déplacement suscite une attention particulière. Les Parisiennes et les Parisiens ont le droit de disposer d'informations fiables, factuelles et transparentes à son sujet.

L'idée de ce déplacement remonte à 2017 lorsque les élus de l'Île des Pins ont invité la Maire de Paris à venir se rendre sur l'Île des Pins en Nouvelle Calédonie où reposent des Communards. Ce cimetière fait l'objet d'une subvention de la Ville de Paris pour assurer son entretien. Par ailleurs une allée Ile des Pins a été inaugurée en mars 2021 à l'occasion du 150ème anniversaire de la Commune.

Dès lors que ce déplacement dans le Pacifique sud prenait forme après la période de Covid, il a été décidé de lui ajouter une extension en Polynésie française pour visiter le site retenu pour la compétition de surf des Jeux Olympiques de Paris 2024 et travailler sur le projet de Nuit Blanche dédié aux Outre-mer le premier week-end de juin 2024.

La première partie du déplacement s'est ainsi déroulée en Nouvelle-Calédonie, où la Maire de Paris a été successivement reçue par le Haut-commissaire de la République, le Sénat Coutumier, la Maire de Nouméa, la vice-présidente du gouvernement et le président du Congrès de Nouvelle-Calédonie. Elle a également tenu deux réunions de travail, d'une part avec des élus locaux loyalistes, d'autre part avec des élus kanaks. Elle s'est rendue au centre culturel Tjibaou.

Durant ce déplacement, la Maire de Paris s'est rendue sur l'Île des Pins pour visiter le cimetière et le bain des Communards afin de leur rendre hommage. Elle y a été accueillie par le Maire de l'Île et les représentants des grands chefs coutumiers. C'était la première fois qu'un maire de Paris se rendait dans ce haut-lieu de la mémoire partagée entre Paris et la Nouvelle-Calédonie. Un projet de restauration des vestiges sera acté lors de la venue des élus calédoniens à Paris à l'occasion du prochain congrès des maires dans deux semaines.

La seconde partie du déplacement s'est déroulée en Polynésie française. La Maire y a rencontré le Maire de Papeete, le président de l'Assemblée de Polynésie et le Président de la Polynésie, Moetai Brotherson. La visite du site de compétition de surf à Teahupo'o, initialement prévue le samedi 21 octobre, a finalement eu lieu le dimanche 22 octobre sous la conduite de Pierre Rabadan. À la demande du Président polynésien, la Maire de Paris ne s'est en effet pas rendue sur place le samedi, du fait de tensions locales liées à la construction d'une tour des juges, une rencontre sur site étant prévue le jour même par la Présidence polynésienne.

Paris est une ville ultra-marine, elle rassemble une population très nombreuse venant de tous les départements et territoires d'Outre-mer. Parmi les 53 000 agents de la Ville de Paris, plus de 6 000 d'entre eux sont originaires des Outre-mer. La Ville de Paris dispose d'une délégation générale aux Outre-mer ainsi que d'un élu en charge de ces questions municipales. Depuis que Paris a un maire en 1977, des conventions existent avec ces territoires sur les sujets, culturels, économiques et sociaux. À titre d'exemple, un carnaval tropical réunit depuis plus de 20 ans la richesse de ces cultures qui s'expriment à Paris sur les Champs-Élysées le premier dimanche de juillet. Paris contribue aussi au travail de mémoire en étant partenaire du ministère des Outre-mer notamment sur la réalisation d'un mémorial de l'esclavage. La Ville de Paris accueille, lors des grandes manifestations comme la Foire de Paris, le Salon de l'Agriculture ou le Salon de la gastronomie des Outre-mer toutes les collectivités ultra-marines. Chaque année pendant le Congrès des Maires de France les élus ultra-marins sont accueillis à l'Hôtel de Ville de Paris.

Lors de l'ensemble des entretiens de la Maire en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, trois thèmes ont été abordés.

1/ Dans le cadre de la coopération multiculturelle avec les Outre-mer, notamment engagée pour cette année avec le feu d'artifice du 14 juillet 2023 et l'édition 2023 de Paris-Plages, la Maire de Paris souhaite en effet ancrer la programmation de la Nuit blanche 2024 sous le symbole des Outre-mer. Les rencontres avec les maires, les élus locaux, et en Nouvelle-Calédonie avec les représentants coutumiers ont permis de travailler autour de ce projet fédérateur. Un projet porté par Jacques Martial, adjoint aux Outre-mer. Ce projet sera précisé dans les prochaines semaines.

2/ En tant que Maire de Paris, ambassadrice pour le climat de l'Association Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et membre du conseil d'orientation stratégique des villes auprès du Secrétaire général de l'ONU, Anne Hidalgo a pu échanger avec ses interlocuteurs sur l'urgence climatique. Les territoires insulaires sont particulièrement vulnérables et menacés par ce sujet. Elle a proposé aux maires de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie de se joindre à la délégation de l'Association internationale des Maires Francophones (AIMF), qu'elle conduira en tant que présidente lors de la COP 28 à

Dubaï, qui sera la première COP à placer les maires à la table des négociations des accords sur le climat.

3/ La préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques, particulièrement importante pour les territoires ultramarins, a aussi constitué un fil rouge de ces entretiens. Les territoires d'Outre-mer sont des terres de championnes et de champions, et participent au rayonnement des Jeux de Paris.

Le coût du transport de l'ensemble de la délégation des trois élus et des trois collaborateurs qui les accompagnaient s'est établi, pour l'ensemble des vols Paris / Nouméa (avec escale à Tokyo) / Ile des Pins / Nouméa / Papeete (avec escale à Auckland) / Paris à la somme de 40 955 euros. Ce voyage a été organisé dans les conditions conformément aux pratiques en vigueur dans les trois fonctions publiques territoriales, et conformément à la délibération, précisant les conditions de déplacement des élus et des collaborateurs, votée en 2020. La Maire de Paris est allée au-delà de ces considérations puisqu'elle a décidé de financer par ses propres moyens son billet retour.

Les frais d'hébergement et de restauration se sont établis à 18 545 euros.

La Maire de Paris a prolongé son déplacement officiel par un temps privé intégralement pris à sa charge. Anne Hidalgo est rentrée le dimanche 5 novembre en finançant son billet. Les billets aller et retour du reste de la délégation ont été pris en charge par la Ville de Paris.

Chaque année, les frais de déplacement de la Maire font l'objet d'une évaluation de la Commission de déontologie. Par anticipation, la Maire a souhaité saisir la Commission pour qu'un avis soit rendu sur ce déplacement. Cet avis sera public.

Programme du déplacement :

Lundi 16 octobre

22h30 : arrivée à Nouméa

Mardi 17 octobre :

- RDV avec le Haut-Commissaire Louis Le Franc
- Sénat Coutumier
- Accueil par le Vice-Président du Sénat Coutumier Adrien Diroua
- Cérémonie de coutume + Entretien avec plusieurs sénateurs coutumiers
- Mairie de Nouméa - Accueil par Sonia Lagarde, Maire de Nouméa - entretien
- Visite de terrain avec la Maire de Nouméa sur le thème de la préservation de l'environnement : parc urbain Sainte-Marie et Maison de la biodiversité.
- Déjeuner avec la Maire de Nouméa
- Gouvernement de Nouvelle-Calédonie
- Accueil par Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement - entretien

- Centre culturel Tjibaou : visite - discussion sur les enjeux de l'avenir institutionnel de la Calédonie, le dialogue interculturel. Accueil par Marie-Laure Vama, directrice

- Interview en direct au journal "Caledonia 1ère"

- Dîner avec l'Association Française des Maires de Nouvelle-Calédonie organisé par la Mairie de Nouméa

Mercredi 18 octobre

- Arrivée à l'Île des Pins. Programme modifié en raison d'intempéries.

- Accueil par Christophe Vakié, Maire de l'Île des Pins

- Visite du bain et du cimetière des Communards - événement mémoriel

Jeudi 19 octobre

- Rencontre avec Guillaume Vendegou, chef coutumier de l'Île des Pins

- Cérémonie Coutumière et entretien avec les chefs de coutumiers de l'Île des Pins

- Retour à Nouméa

- Rencontre avec le Congrès de Nouvelle-Calédonie

- Accueil par Roch Wamytan, président du Congrès - entretien suivi d'un dîner avec le congrès de Nouvelle Calédonie à l'invitation du Congrès

- En raison des intempéries et du changement de programme, le déplacement à Canala a dû être annulé

Vendredi 20 octobre

- 00h35 : arrivée à l'aéroport Tahiti Faa'a

- Accueil par Michel Buillard, Maire de Papeete

- Entretien et rencontre avec les élus municipaux

- Déjeuner avec les services de la municipalité à l'invitation du Maire de Papeete

- Rencontre et entretien avec Antony Géros, président de l'assemblée de Polynésie

- Visite du Salon du Livre de Papeete avec Christian Robert, président de l'association des éditeurs de Tahiti et des îles

Samedi 21 Octobre

- Accueil par Moetai Brotherson, Président de la Polynésie française - entretien

- Marché de Papeete avec Vaihere Tehei, directrice du marché de Papeete

Dimanche 22 Octobre

Visite de Pierre Rabadan sur le site olympique de surf de Teahupo'o avec Pascal Luciana (Paris 2024 / Polynésie)